



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

20 mars 2026

Semaine de l'épargne salariale 2026 : l'AMF donne les clés pour comprendre ses avantages

L'Autorité des marchés financiers participe à l'édition 2026 de la Semaine de l'épargne salariale, organisée du 23 au 27 mars. Partenaire de ce rendez-vous annuel, elle propose des contenus pédagogiques pour mieux comprendre le fonctionnement et les avantages de l'épargne salariale, et organise un webinaire ouvert à tous.

Créée à l'initiative de l'AMF, l'AFG (Association française de la gestion financière), des directions générales du Travail et du Trésor et de la Finance pour tous, avec la participation d'une trentaine de partenaires (fédérations patronales et syndicales, associations, sociétés de gestion et teneurs de compte), la [Semaine de l'épargne salariale](https://www.epargnesalariale-france.fr/) URL = [https://www.epargnesalariale-france.fr/] a pour objectif d'informer de manière objective les salariés et les entreprises sur les mécanismes et les avantages des dispositifs d'épargne salariale.

Cette édition sera également l'occasion de faire le point sur les dispositifs d'épargne salariale permettant d'investir à long terme. Dans ce cadre, l'AMF organise un webinaire gratuit et ouvert à tous le mardi 24 mars à 18h, intitulé « Épargne salariale : quels avantages pour les salariés ? ». Accompagnement de l'employeur, projets de vie, préparation de la retraite ou fiscalité : les experts de l'Autorité aborderont des thèmes concrets pour aider les salariés à tirer pleinement parti de ces dispositifs.

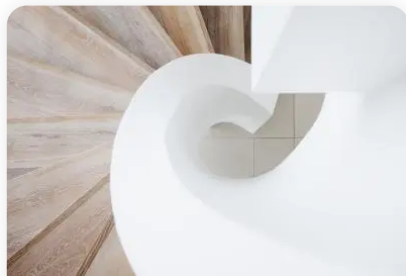
L'AMF met également à disposition des investisseurs, tout au long de l'année, de nombreux contenus pédagogiques sur l'épargne salariale et retraite.

En savoir plus

- Site de la Semaine de l'épargne salariale
- Webinaire « Epargne salariale : quels avantages pour les salariés ? »
- Epargne salariale : ce qu'il faut savoir
- Plan d'épargne retraite : ce qu'il faut savoir

SUR LE MÊME THÈME

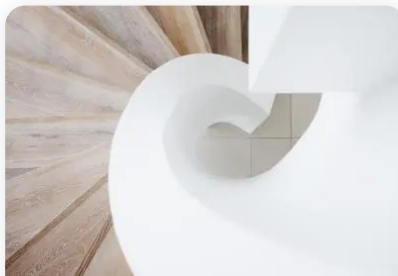
 S'abonner à nos alertes et flux RSS



ARTICLE EPARGNE SALARIALE

14 mars 2025

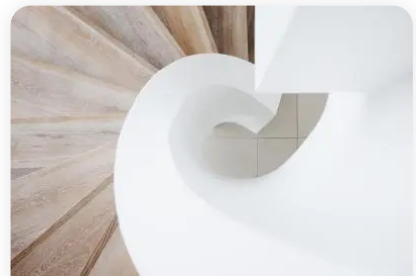
Epargne salariale : bien investir



ARTICLE EPARGNE SALARIALE

14 mars 2025

Comment placer votre épargne salariale ?



ARTICLE EPARGNE SALARIALE

14 mars 2025

Epargne salariale : épargner avec l'aide de votre entreprise



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02